



HAL
open science

Compte rendu de François Vincent, Ferdinand de Saussure : Le Premier Cours de Linguistique Générale. La trilogie achevée, Deauville, Éditions Champs-Élysées, 2020, 812 p. – ISBN 9782379390210

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Compte rendu de François Vincent, Ferdinand de Saussure : Le Premier Cours de Linguistique Générale. La trilogie achevée, Deauville, Éditions Champs-Élysées, 2020, 812 p. – ISBN 9782379390210. Cahiers Ferdinand de Saussure, 2021, 74, pp.273-279. hal-03981768

HAL Id: hal-03981768

<https://hal.science/hal-03981768>

Submitted on 10 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Vincent, *Ferdinand de Saussure : Le Premier Cours de Linguistique Générale. La trilogie achevée*, Deauville, Éditions Champs-Élysées, 2020, 812 p. – ISBN 9782379390210.

Ce volumineux ouvrage, issu d'un travail de doctorat dont un résumé est paru dans les *CFS* 67, porte sur un problème précis mais important de la philologie saussurienne : les témoignages écrits du premier cours de linguistique générale. Le premier des trois cours de linguistique générale que Saussure donne à l'Université de Genève a un statut particulier. Organisé dans la précipitation, après le départ à la retraite d'un collègue, ce cours n'a lieu qu'un semestre en 1907 quand les deux suivants ont occupé l'intégralité des années universitaires 1908-1909 et 1910-1911. Surtout, seules les notes de deux étudiants ont été conservées alors qu'on dispose, pour les deux cours suivants, de quatre à cinq témoins différents. Le livre de François Vincent apporte des sources nouvelles sur le premier cours grâce à un travail de première main mené dans les archives de la Bibliothèque de Genève.

Pour mieux mesurer sa contribution, rappelons en quelques mots ce que l'auteur appelle « la situation philologique » du premier cours de linguistique générale. Ce premier cours est connu par une source principale : les cahiers d'Albert Riedlinger, un étudiant de Saussure qui a collaboré avec Bally et Sechehaye à l'établissement du texte du *Cours de linguistique générale*¹. C'est sur ses cahiers que s'appuient prioritairement les éditeurs du CLG et, par la suite, Godel et Engler dans leur exégèse du travail éditorial des deux Genevois. Et ce sont encore ces cahiers qu'Eisuke Komatsu choisit d'éditer comme témoin du premier cours². Or, il existe une autre source du premier cours, qui est connue des spécialistes depuis plus de cinquante ans mais qui est beaucoup moins mobilisée dans la littérature critique. Il s'agit des notes prises par un auditeur du premier cours : Louis Caille. Si ces notes sont restées jusqu'à aujourd'hui le parent pauvre de la philologie saussurienne, c'est qu'elles sont d'accès difficile : elles sont notées selon la méthode de sténographie Duployé, une méthode courante en Suisse au début du XX^e siècle mais dont l'usage s'est perdu³. *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* de Godel mentionne les cahiers de Louis Caille mais ne les exploite pas, à la différence de l'édition critique du CLG d'Engler⁴. Celle-ci contient une transcription d'une partie seulement de la sténographie de Caille. Vincent qui a étudié en détail les dossiers de travail d'Engler (pp. 19-26) n'a pas trouvé la cause de l'interruption de la transcription. Engler avait le projet à la fin des années 1980 de livrer une édition complète de la sténographie Caille, un projet non mené à bien que François Vincent réalise avec cet ouvrage. Mais l'apport de Vincent ne se limite pas à cette transcription. Alors qu'il travaillait à sa thèse, un don de manuscrits à la Bibliothèque de Genève par le petit-fils d'Albert Riedlinger a fait surgir de nouveaux documents importants pour la genèse du CLG. Par l'entremise de Daniele Gambarara (cf. préface), Vincent a été chargé de classer ces papiers en 2011 et a pu les intégrer à son analyse du premier cours. Son travail s'est alors orienté vers une confrontation de ces nouveaux documents avec les cahiers de Caille et de Riedlinger, ce qui lui a permis de formuler des hypothèses sur le rôle des étudiants du premier cours dans la genèse du *Cours de linguistique générale*. L'ambition du livre de Vincent est donc double : philologique car elle donne accès à des textes inédits relatifs au premier cours mais aussi interprétative car elle propose de nouvelles hypothèses sur l'histoire de la notation de cet enseignement. Ces deux aspects seront examinés tour à tour.

¹ Dans la préface du CLG, on lit : « pour les deux premiers cours nous [Bally et Sechehaye] avons recouru à la collaboration de M. A. Riedlinger, un des disciples qui ont suivi la pensée du maître avec le plus d'intérêt ; son travail sur ce point nous a été très utile ». Il est également indiqué que Riedlinger a fait sur les deux premiers cours « le même travail minutieux de collation » que celui que Sechehaye a fait sur le troisième (CLG, p. 8). Sur les détails de cette collaboration, cf. A.-M. Fryba-Reber & E. Sofía, « Cent ans de philologie saussurienne 3. Albert Riedlinger (1883-1978) et sa "collaboration" avec les éditeurs », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 70 (2017), pp. 175-195.

² F. de Saussure, *Premier cours de linguistique générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger / Saussure's First Course of Lectures on General Linguistics (1907), from the notebooks of Albert Riedlinger*. Édition et traduction d'Eisuke Komatsu et de George Wolf, Oxford, Pergamon, 1996.

³ Sur cette méthode de sténographie, v. les informations données par Vincent pp. 20-21 et 34-35.

⁴ R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 1957 et F. Saussure de, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par Rudolf Engler, t. 1, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968.

La contribution proprement philologique occupe la majeure partie de l'ouvrage. Elle prend la forme d'une « triple transcription » (pp. 60-464) qui confronte de manière synoptique – selon le modèle de l'édition critique d'Engler – trois sources du premier cours de linguistique générale.

1) La « sténographie Caille » occupe la première colonne (231 pages manuscrites courant sur 7 cahiers classés sous la cote BGE, Cours univ. 762). La sténographie est transcrite de façon intégrale et continue alors que l'édition Engler n'en livrait que le début, atomisé en différents paragraphes suivant l'ordre du CLG. Les fac-similés de cette sténographie, reproduits en annexe à la fin de l'ouvrage (pp. 665-793), donnent accès à la facture formelle de cahiers ; ils permettent aussi de mesurer la patience qu'a dû nécessiter leur transcription. Notés en sténographie Duployé, à l'exception des exemples pris dans différentes langues (français, allemand, latin, grec, etc), les cahiers de Louis Caille contiennent aussi des notations marginales de différents scripteurs. Ces annotations marginales – sur lesquelles nous reviendrons – sont transcrites en gras dans le corps de l'édition synoptique et sont récapitulées dans un tableau séparé (pp. 475-498) avec des renvois à l'édition.

2) La deuxième colonne est occupée par les manuscrits déposés à la Bibliothèque de Genève en 2010 et catalogués BGE, Ms. fr. 9168/3. Il s'agit de 215 feuillets classés par l'auteur et mis en correspondance avec le contenu de la sténographie Caille. Vincent indique que les douze premiers folios sont de la main de Louis Caille et que les suivants sont de Riedlinger, avec quelques interventions de Caille. Aussi propose-t-il de nommer ce document « manuscrit à quatre mains » et de le coder *RCa* avec les initiales de ses deux scripteurs. Il l'appelle aussi « manuscrit intermédiaire » suivant la place qu'il assigne à ce manuscrit dans son scénario de l'écriture de ce cours. Selon Vincent, ce document ferait état d'une collaboration entre les deux étudiants de Saussure. La quasi absence de rature et les redondances avec la sténographie Caille indiqueraient que ces feuillets n'ont pas été écrits pendant les cours mais a posteriori – le manuscrit n'est pas daté – dans un mouvement de retour sur les notes prises au cours des séances.

3) La troisième contient les notes des cahiers Riedlinger qui concernent le premier cours (BGE, Ms. Cours univ. 761). Ce texte correspond à ce qui était connu jusqu'ici par l'édition d'Engler sous le code IR et par l'édition de Komatsu à l'exception de la partie sur « la revue des langues indo-européennes » qui n'avait pas été transcrite (pp. 396-418 de l'édition de Vincent)⁵. L'édition de Vincent se distingue des précédentes en ce qu'elle transcrit les ratures.

Enfin, à gauche des trois colonnes figure la numérotation de l'édition critique d'Engler qui permet d'établir les correspondances avec cette dernière.

La présentation de ces trois textes a plusieurs mérites. Le premier, évident, est donner à lire in extenso deux témoins inédits du premier cours ; le second est de permettre la confrontation des différentes versions, qui, au final, divergent assez peu. Le dispositif adopté a des vertus heuristiques dont l'édition d'Engler a déjà fait les preuves. L'édition n'est toutefois pas exempte de défauts. Vincent a inséré dans le corps des textes, entre crochets, des commentaires de différents ordres – sur les manuscrits, les scripteurs, une notion, le relevé de divergences, etc. – qu'il aurait peut-être mieux valu faire figurer ailleurs, par exemple par des renvois de notes. Surtout, les transcriptions des cahiers de Caille et du manuscrit intermédiaire contiennent beaucoup de coquilles typographiques. Elles sont, en particulier, truffées du symbole # qui ne semble pas être une convention éditoriale (je n'ai trouvé nulle part sa signification) mais bien des coquilles qu'une relecture aurait dû évacuer.

Cette triple transcription est suivie d'une section (pp. 465-532) qui fait état des recherches sur les circonstances historiques du premier cours et formule des hypothèses sur les conditions d'écriture de ses témoins manuscrits. Vincent s'intéresse d'abord aux annotations marginales de la sténographie de Caille. À partir d'une analyse détaillée des différentes graphies, il établit que ces annotations, écrites en clair sur le manuscrit, sont majoritairement de la main de Caille mais aussi de quatre autres scripteurs, inscrits au cours : George Turner Ford, Albert Riedlinger, Marie Wittmann et Henri von Ziegler. Ces annotations ont été écrites, selon toute vraisemblance, lors de séances collectives de révision – une pratique attestée par le témoignage des étudiants – soit entre deux séances de cours, soit au moment des examens, soit ultérieurement lors du travail avec Riedlinger pour la collation demandée par Bally et Sechehaye.

⁵ Cette section, non présente dans les cahiers autographes de Riedlinger, a été établie à partir de la copie au propre qui est conservée sous la cote BGE, Ms. fr. Cours univ. 435.

Vincent établit ensuite, à partir des registres conservés à l'Université de Genève, les différents statuts des étudiants qui ont suivi ce premier cours⁶. Sur les 15 étudiants inscrits, montre-t-il, seuls quatre ont passé l'examen en linguistique (Caille, Ford, Wittmann, Ziegler). Vincent fournit des informations biographiques pour les 15 étudiants inscrits (pp. 515-522) et rend compte de ses recherches, malheureusement sans résultat, pour trouver d'autres notes d'étudiants. À partir de ces données, il examine tour à tour plusieurs conjectures sur l'écriture des témoins du premier cours. L'hypothèse qu'il privilégie est la suivante : Louis Caille aurait été le seul étudiant à prendre des notes jouant ainsi le rôle de « secrétaire de séance » (p. 532). Ce serait sur la base de ces notes que les autres étudiants auraient révisé leur examen, ce qui expliquerait les annotations marginales des différents scribes sur la sténographie de Caille. Dans ce scénario, Riedlinger – dont la présence au cours de Saussure est mise en doute par Vincent – n'aurait pas pris de notes pendant les séances. Il aurait rédigé ses cahiers sur la base des notes de Caille entre l'été 1913 et Pâques 1914, c'est-à-dire au moment où Bally et Secheyaye lui ont demandé d'établir une collation des deux premiers cours. Ainsi, les trois documents présentés dans la « triple transcription » sont présentés comme trois étapes de travail : sténographie de Caille > « manuscrit intermédiaire » ou « à quatre mains » > cahiers de Riedlinger.

L'hypothèse de Vincent n'est pas invraisemblable mais les arguments avancés (la confrontation entre les textes préparatoires de Saussure et les notes des deux étudiants (pp. 524-525), l'absence d'autres notes de cours retrouvées, ce qui confirmerait le statut de secrétaire de séance de Caille, ou encore les contaminations entre le 1^{er} et le 2^e cours dans les cahiers de Riedlinger) ne suffisent pas à emporter la conviction. Si la sténographie Caille est, comme le propose Vincent, la source des cahiers Riedlinger, on ne s'explique pas, par exemple, pourquoi ces derniers contiennent, à l'endroit où Saussure aborde la distinction entre synchronie et diachronie, la mention « la linguistique statique ne peut être traitée cette fin de semestre (7-8 leçons !) ; elle fera plus tard l'objet d'un cours complet » là où Caille a simplement noté : « Mais le temps nous manque » (p. 381). Si Riedlinger rédige ses notes en 1913-14 en vue de l'édition du CLG, quel intérêt aurait-il d'insérer des indications sur la chronologie des séances qui ne figurent pas dans le manuscrit sur lequel il s'appuie ? D'autres éléments présents dans les notes de Riedlinger et absents des notes de Caille (comme, par exemple, les considérations sur le plan du cours, p. 140), incitent à penser qu'Albert Riedlinger a bien pris des notes pendant le cours, les arguments pour évacuer cette possibilité restant, au demeurant, assez fragiles. Plusieurs documents que Vincent ne prend pas en compte ou évacue de façon rapide vont dans le sens de la présence de Riedlinger au premier cours. Ce dernier l'indique à Saussure lui-même dans une lettre datée de 1911⁷. L'existence de ses cahiers, indépendamment de ceux de Caille, est en outre confirmée par la correspondance échangée au moment de la genèse du CLG. Bally écrit ainsi à Secheyaye, en 1914, que le travail de Riedlinger « consiste essentiellement, pour le moment[,] à faire pour les Cours I et II ce que vous avez fait pour le III, sur les bases de ses notes, et de celles de Gautier et de Caille »⁸. « Ce que vous avez fait pour le cours III », c'est confronter différentes versions manuscrites, ce qui suppose l'existence d'au moins deux textes indépendants, sans quoi ce travail n'aurait pas de sens. Riedlinger, dans une lettre à Secheyaye fin 1915, insiste d'ailleurs pour que le nom de Caille soit mentionné dans la préface même « s'il est vrai que seul [son] texte a servi de base pour l'élaboration du 1^{er} cours » :

Avec tous mes regrets d'avoir manqué votre visite je vous envoie une petite rectification qui s'impose dans le texte de votre préface : « Des cahiers très complets nous furent remis : pour le premier cours par Mr Louis Caille et Albert Riedlinger, pour le deuxième cours par MM. L[éopold] Gautier etc... ». Il est vrai que seul mon texte a servi de base pour l'élaboration du 1^{er} cours, mais Mr Caille ayant envoyé son cours a droit à une mention, tout aussi bien que L[éopold] Gautier dont les cahiers n'ont guère été ouverts⁹.

⁶ Les « immatriculations » (c'est-à-dire les inscriptions d'étudiants) contenues dans les registres de la faculté des Lettres de Genève sont reproduites pp. 505-512 et, en annexe, pp. 634-664.

⁷ Cf. C. Mejía Quijano, « Lingüística general de Ferdinand de Saussure, el primer curso : Introducción », *Entornos* 29, 2 (2016), p. 168. Disponible en ligne : <<https://journalusco.edu.co/index.php/entornos/article/view/1270>>

⁸ Lettre du 20 janvier 1914, cf. Fryba-Reber & Sofía « Cent ans de philologie saussurienne 3 », p. 185.

⁹ Lettre du 31 décembre 1915, cf. *Ibid.*, p. 193.

Ces témoignages sont incompatibles avec la thèse de Vincent, sauf à supposer que Riedlinger ait voulu mystifier son entourage.

Une autre hypothèse, plus plausible sur la base des éléments fournis, est donc que Caille et Riedlinger aient pris des notes pendant le cours et que le « manuscrit à quatre mains » ait bien été rédigé, comme l'envisage Vincent, en 1913-1914, non pas comme une étape pour la rédaction des cahiers de Riedlinger mais comme une confrontation des deux versions prises en note pour le travail demandé par Bally et Sechehaye. Une autre hypothèse, soutenue par une édition concurrente du premier cours réalisée sous la direction de Claudia Mejía Quijano, est que ce que Vincent appelle le « manuscrit intermédiaire » serait en fait les notes que Riedlinger auraient prises pendant les leçons¹⁰. N'ayant pas accès aux images de ce manuscrit, nous n'avons pas les moyens de trancher la controverse, mais l'on peut difficilement considérer en l'état que l'affirmation selon laquelle la sténographie de Caille serait l'unique texte écrit pendant les cours et donc la source des autres documents ait été démontrée.

La dernière partie de l'ouvrage intitulée « Commentaires » (pp. 533-622) contient des interprétations portant non pas sur la datation des manuscrits et les circonstances du premier cours mais sur le contenu de cet enseignement. Les premiers points abordés ne concernent pas directement le premier cours. Il s'agit de la conception du système chez Saussure, que Vincent confronte à la doctrine aristotélicienne de l'être, et des problèmes du « mot » et de la catégorisation linguistique dans la théorisation saussurienne. Vincent s'intéresse ensuite à deux textes avec lesquels il estime que le premier cours entre en dialogue : *La parole intérieure* de Victor Egger (1881) et la *Nouvelle classification des sciences* d'Adrien Naville (1901), deux livres dont il est établi que Saussure avait connaissance. Vincent s'appuie sur la note de lecture de *La parole intérieure* prise par Saussure dans les années 1880 pour souligner l'importance de cette source¹¹. Il confronte les positions d'Egger à différents passages des notes de travail de Saussure et du premier cours où la question du « classement intérieur » occupe effectivement un rôle important. Le dialogue avec le livre de Naville concerne la question de la classification des sciences, qui ouvre le premier cours. Les conceptions de Saussure, comme le montre Vincent, s'opposent à la classification de Naville, que ce soit dans le premier cours, avec la critique de la notion de « loi », ou dans le troisième avec la distinction entre sciences des choses et sciences des valeurs.

La dernière section de l'ouvrage, intitulée « Le cours de linguistique générale dans l'œuvre de Saussure », contient la transcription de certains textes que l'auteur présente comme des co-textes importants du premier cours. Les textes transcrits sont des notes de Saussure datant des années 1880 sur l'*umlaut* et la loi de Verner¹² ainsi que la trame du cahier de notes d'Albert Riedlinger au cours de grammaire historique du grec et du latin de 1907-1908. La mise en relation des notes de linguistique générale avec les textes de grammaire historique est louable, mais la sélection des textes transcrits paraît arbitraire ; tant d'autres auraient pu être choisis. Surtout, l'absence de commentaire accompagnant ces documents – intéressants en eux-mêmes – rend leur insertion, en complément du premier cours, peu explicative.

En définitive, ce livre est le résultat d'un patient travail d'archives qui donne accès à des informations d'importance sur les circonstances historiques du premier cours. Le déchiffrement de la sténographie Caille et l'identification de ses différents scripteurs sont une contribution essentielle. Cependant, on aurait pu souhaiter que l'auteur distingue mieux ses hypothèses interprétatives des données archivistiques car l'insistance de Vincent à défendre sa thèse, même dans le corps de la triple transcription, finit par la desservir. La volonté de souligner l'importance de la sténographie de Caille – ce que nul ne conteste – et, plus globalement, du premier cours semble expliquer cette insistance, mais elle conduit à des formules parfois excessives¹³. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage, en dépit de ses

¹⁰ Cf. C. Mejía Quijano, *El primer curso. Lingüística general de Ferdinand de Saussure, Louis Caille y Albert Riedlinger*. Edición bilingüe de Claudia Mejía Quijano, Daniel Jaramillo Giraldo y Alexander Pérez Zapata, Medellín, Editorial Samsa, 2019 et le compte rendu qu'E. Sofia en fait ici même.

¹¹ Sur cette note, cf. aussi J. E. Joseph, « Saussure's Notes of 1881-1885 on Inner Speech, Linguistic Signs and Language Change », *Historiographia Linguistica* 37, 1/2 (2010), pp. 105-132.

¹² La loi de Verner est abordée dans le premier cours (pp. 162-164).

¹³ Ainsi on ne peut suivre Vincent lorsqu'il conclut que « les notions fondamentales de la pensée saussurienne sont contenues dans et dès le premier cours » (p. 628). Des notions fondamentales comme la théorie de valeur, des rapports associatifs ou la thèse de l'arbitraire n'apparaissent qu'ultérieurement. Ce n'est pas minimiser l'intérêt du premier cours que de l'admettre ; c'est précisément reconnaître sa spécificité.

défauts formels, rendra des services aux spécialistes, qui pourront juger sur pièces. La triple transcription, en ce qu'elle permet des correspondances avec l'édition d'Engler, est un outil précieux qui approfondit notre connaissance du premier cours.

Pierre-Yves Testenoire
Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPE de Paris, F-75016 Paris France
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire d'histoire des théories
linguistiques, F-75013 Paris, France
pytestenoire@yahoo.fr